

Réf: Dossier 310285

Avis de constitution

SOCIETE « EUREKA AFRICA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 2274,  
Ilot N.A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EUREKA AFRICA »

Objet : Création d'applications digitales innovantes ;  
Consulting en stratégie et marketing ;  
Import et Export ; Achat et revente de biens et services. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 2274,  
Ilot N.A

Dirigeant(s) M KARAMOKO GONIN FAUSTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04540 du 08/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI